



DÉCÈS DE FABIEN ABITBOL, UN CITOYEN ACHARNÉ ET IMPLIQUÉ

PAGE 6

**ENSEMBLE POUR UN
QUARTIER À NOTRE IMAGE**

PAGE 10

**LES GROUPES DE DÉFENSE
COLLECTIVE DES DROITS SONT AU
BOUT DU ROULEAU**

PAGE 7

**LANCEMENT DE LA MARCHÉ
MONDIALE DES FEMMES**

PAGE 4

**Hausse de loyer * Travaux majeurs * Bloc à vendre
Menace d'éviction ou de reprise de logement**

**Problèmes de logement ?
Locataire, tu as des droits !**



**Contactez
le Comité populaire
Saint-Jean-Baptiste
418-522-0454**



Journal de quartier publié à 5 000 exemplaires, quatre ou cinq fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles sont des espaces de parole pour les auteur-riche-s, et sont portés par un souci d'inclusivité. Diverses techniques d'écriture inclusive y sont valorisées.

Écrivez-nous, passez nous voir !

Comité de rédaction pour ce numéro

Agathe Légaré, Andrée O'Neill,
Anne-Sophie Trottier

Ont aussi contribué

Yvon Boisclair, Gabrielle Dessureault, Marie-Ève Duchesne, Mayli-Anne Hébert, Danielle Lambert, Mobilisation Haute-Ville, Fabienne Pion, Gabrielle Verret

Graphisme

Anne-Christine Guy

Correction

Catherine Duchesneau

Photographie

Toutes les photos proviennent du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, sauf avis contraire.

Publicité

Marie-Ève Duchesne (418 522-0454)

Coordonnées

780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 5B9
418 522-0454

www.compop.net

comite.populaire@videotron.ca

Veuillez noter que notre politique d'information est sur le site web du Compop : compop.net/polinfo

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide et par des activités d'autofinancement.

UNI-E-S CONTRE LA MONTÉE DE L'EXTRÊME-DROITE

UN RASSEMBLEMENT À QUÉBEC EN OPPOSITION AUX POLITIQUES DE TRUMP

(La Rédaction) Une centaine de personnes se sont rassemblées devant le consulat des États-Unis à l'invitation du Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12) pour manifester leur solidarité envers les communautés visées par les politiques discriminatoires du président Trump.

À l'instar des grandes manifestations de solidarité qui ont lieu un peu partout aux États-Unis, les personnes présentes au rassemblement souhaitent dénoncer les politiques discriminatoires et haineuses de l'administration Trump. En effet, par ses récentes déclarations et décrets, cette administration s'attaque aux droits des personnes issues de la diversité de genre, elle force des femmes à mener leur grossesse à terme, elle expulse et emprisonne des enfants et des adultes sans statut dans la tristement célèbre prison de Guantanamo et elle menace de reprendre la bande de Gaza pour en faire une station touristique. En plus d'attaquer les droits humains, l'administration Trump se retire de la lutte à la crise écologique et impose des tarifs outranciers au Canada, ce qui vient précariser la situation de plusieurs travailleur-se-s.



La bannière de tête pour le rassemblement, figurant devant le consulat des États-Unis.

Alors que dans plusieurs pays occidentaux les partis d'extrême-droite propageant ce genre de discours haineux, nationalistes et divisifs voient leur popularité augmenter, il est d'autant plus important et nécessaire de se rassembler, d'unir nos voix et de porter un message de solidarité et d'inclusion. Les droits humains ne sont pas négociables.

C'est plutôt exceptionnel que le RÉPAC se mobilise contre des politiques dans un État voisin, mais on constate déjà ici les impacts de ce genre de rhétorique sur le climat social. Les discours et les politiques de Trump dépassent largement les frontières et fragilisent nos acquis sociaux, économiques et démocratiques.



LA BARATTE ARRIVE DANS SAINT-JEAN-BAPTISTE : DES REPAS BONS, ABORDABLES ET SOLIDAIRES !

Bonne nouvelle pour le quartier Saint-Jean-Baptiste ! La Baratte, un organisme qui aide les gens à bien manger à prix abordable, est maintenant près de chez vous. Nous préparons des repas savoureux, sains et accessibles, faits avec soin par notre équipe.

Où trouver nos repas ?

🍽️ À l'Entraide du Faubourg, en plein cœur du quartier.

✳️ Aux Loisirs Montcalm, où vous pouvez acheter nos repas congelés.

Vous avez des besoins particuliers ?

Nous offrons aussi des repas ÉpiKura, adaptés aux personnes ayant des difficultés à avaler (dysphagie).

Pourquoi choisir La Baratte ?

🌱 Pour des repas bons et nourrissants, faits avec des ingrédients frais.

🌱 Pour des prix accessibles, pour que tout le monde puisse bien manger.

🌱 Pour un service solidaire, qui soutient les gens et la communauté.

Que vous viviez seul-e, que vous ayez un budget serré ou que vous cherchiez une bonne solution pour manger sainement, nous sommes là pour vous !

🚩 Envie d'essayer ?

Venez nous voir ou appelez-nous pour en savoir plus !

Site internet : <https://labaratte.ca>

Tél. : 418 527-1173

La Baratte – Bien manger, à prix doux, pour tout le monde



Mélissa Coulombe-Leduc
Conseillère municipale du district électoral du Cap-aux-Diamants
Membre du comité exécutif

Au plaisir de vous servir!

melissa.coulombe-leduc@ville.quebec.qc.ca | 418 641-6080

VILLE DE
QUÉBEC
l'accent
d'Amérique

MANIFESTATION CONTRE LE RETOUR À L'AUSTÉRITÉ

(La rédaction) Le 20 février dernier, à l'occasion de la Journée mondiale de la justice sociale, des centaines de personnes et des représentant-e-s de groupes sociaux ont répondu à l'appel du Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC 03-12) pour dénoncer le retour des politiques d'austérité budgétaire.

Les groupes présents ont mis en lumière les répercussions des compressions annoncées par le gouvernement Legault. Rassemblé-e-s devant l'Assemblée nationale du Québec, les manifestant-e-s ont ensuite marché pour faire entendre leur mécontentement.

La liste des coupes budgétaires ne cesse de s'allonger : report des travaux de rénovation des écoles, abolition de programmes de francisation, suppression de centaines de postes en santé, et bien plus. À quelques semaines du dépôt du budget du gouvernement, les groupes tiennent à rappeler les conséquences économiques et sociales de ces décisions purement comptables, qui touchent particulièrement les personnes en situation de précarité, ainsi que les organismes qui les soutiennent.

« Toutes les ressources débordent. Les gens n'arrivent plus à se trouver un logement. Ils et elles sont forcé-e-s de couper dans les besoins de base, de s'endetter pour payer leur compte d'électricité, tandis que le gouvernement sabre dans les secteurs de la santé, des services sociaux et de l'éducation. La dernière ligne de défense, c'est souvent le communautaire, mais nous aussi sommes paralysé-e-s par le sous-financement, ce qui nous empêche de remplir pleinement nos missions », a dénoncé Florence Lalancette, porte-parole du RÉPAC 03-12.

Un déficit créé de toutes pièces

« Les baisses d'impôt et l'indexation des paliers d'imposition accordées en 2023 par le gouvernement Legault ont privé l'État de près de 3,9 milliards de dollars, profitant surtout aux personnes à revenu élevé. À l'inverse, les compressions dans les services publics frappent beaucoup plus durement les personnes aux revenus modestes, les femmes, les nouvelles et nouveaux-arrivant-e-s, les aîné-es, etc. », a rappelé Laurent Lévesque de l'Association pour la défense des droits sociaux du Québec métropolitain.

Les personnes les plus vulnérables sont les grandes perdantes du dernier mandat de François Legault. « Les personnes en situation de pauvreté n'ont pas profité des baisses d'impôts, mais dépendent largement des services publics. Ce n'est pas étonnant que les banques alimentaires soient débordées face à une demande fulgurante, ni que le phénomène de l'itinérance explose. Ce gouvernement coupe dans les services pour redonner aux plus riches. Cette politique est indéfendable », explique Laurent Lévesque.



Les manifestant-es en marche pour protester contre les mesures d'austérité instaurées par la CAQ.

Le RÉPAC 03-12 réclame un budget qui replace les conditions de vie au cœur des priorités gouvernementales.

« Ça fait 40 ans qu'on nous sert la même politique axée sur la privatisation et le désinvestissement dans les services publics. Le prochain budget du gouvernement de François Legault doit arrêter de gonfler les profits des plus riches au détriment de toute la population. Ça prend un virage à 180 degrés pour remettre notre richesse collective au service de la population », poursuit Florence Lalancette.

Les groupes membres du RÉPAC exigent une panoplie de mesures pour rétablir les droits de se loger, de se nourrir, de se déplacer, de se soigner, sans s'enfoncer dans la pauvreté :

- L'augmentation du salaire minimum et des prestations gouvernementales (aide sociale, chômage, pension de retraite, etc.) afin d'assurer à tous et toutes un revenu viable.

- Un contrôle des loyers et des investissements massifs pour la construction de logements sociaux.
- L'élargissement du réseau de transport en commun et le gel des tarifs dans une perspective de gratuité.
- Des mesures pour contrôler les profits des chaînes d'alimentation et limiter l'augmentation de prix des aliments de base.
- L'amélioration de l'accès aux soins (accessibilité universelle).

Pour financer de telles mesures, le regroupement exhorte le gouvernement à lutter activement contre l'évitement fiscal et à revoir le système d'imposition pour faire contribuer davantage les plus riches. Les groupes membres du RÉPAC seront en action dans les prochains mois dans le cadre d'une grande campagne de mobilisation « On en arrache, ils s'enrichissent ! Se nourrir, se loger, se déplacer, se soigner, sans pauvreté ! »

LE BOURDON du faubourg

Actualités,
Vie de quartier,
Histoire et patrimoine,
Agenda du quartier...

Exclusivement en ligne sur
bourdonmedia.org

suivez @bourdonfaubourg sur



VIVRE, TRAVAILLER ET CONSOMMER
SAINT-JEAN-BAPTISTE

**CAROTTE
JOYEUSE**
ÉPICERIE
SANTÉ

690, rue Saint-Jean
Québec (Qc) G1R 1P8
Tél : 418-647-6881
Fax : 418-647-3953
Courriel : info@lecrac.com



UNE NOUVELLE ATTAQUE ENVERS LES PERSONNES ASSISTÉES SOCIALES

Par Danielle Lambert, ADDSQM

Le 11 septembre dernier, la ministre Chantal Rouleau annonçait les couleurs de sa réforme de la loi à l'aide sociale (Projet de loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale).

Le projet de loi (PL71) fût tout de suite dénoncé par l'ensemble des groupes en défense des droits des personnes assistées sociales, mais également par plusieurs groupes féministes et de lutte à la pauvreté. Ce qu'on y lisait confirmait sans aucune ambiguïté la poursuite d'une position complètement déconnectée de la réalité des prestataires d'aide sociale.



Rassemblement le 28 novembre dernier dans le cadre de la mobilisation contre le PL-71.

Il est odieux de constater qu'aucune hausse des prestations n'ait été annoncée. L'obstacle majeur pour les personnes assistées sociales est, depuis toujours, la pauvreté elle-même. Comment une réforme à coût nul peut être considérée comme un pas en avant ? Comme une loi plus humaine ?

Revenons sur les principaux points de la réforme...

Le programme d'aide sociale (sans contraintes et avec contraintes temporaires) ainsi que le programme Solidarité sociale sont fusionnés sous le nom de « Programme d'aide de dernier recours ». L'appellation « contrainte à l'emploi » sera remplacée par « contrainte de santé ». Bien que la ministre nous dise que cette modification pourra élargir les critères de reconnaissance de contraintes, on ne peut que se questionner sur l'application de cette modification. Bien qu'un élargissement des professionnel-le-s de la santé autorisé-e-s à remplir les formulaires pour les reconnaissances de contraintes soit prévu, comment y voir une avancée si la reconnaissance de contraintes plus large à répondre aux besoins du marché du travail ne sont pas prises en compte et qu'on néglige les contraintes liées à la pauvreté elle-même ?

La réforme annonce également l'abolition de certains critères de contrainte temporaire. Premièrement, celle liée à l'âge. Les personnes qui auront 58 ans n'auront plus droit à l'allocation de contrainte liée à l'âge. C'est ici plus de 30 000 personnes qui sont touchées par l'abolition de cette allocation.

Les familles monoparentales avec enfant de moins de 5 ans se verront elles aussi coupées de leur allocation de 161 \$. Quand l'État ne répond pas aux besoins criants de places en service de garde, pourquoi pénaliser encore les familles ? Notons que c'est ici majoritairement des femmes qui seront pénalisées. Les femmes victimes de violences conjugales et les proches aidants-e-s ne figurent également plus sur la liste des personnes avec contraintes temporaires. C'est odieux.

Ces prestataires seront dorénavant pénalisé-e-s car leur situation ne constitue pas une contrainte de santé. Voilà une démonstration pourtant claire des restrictions et des pénalités liées aux modifications des critères de contraintes. La ministre semble prévoir des allocations de remplacement à la contrainte temporaire pour certaines, mais nous

n'avons aucun détail et nous resterons vigilant-e-s face à l'application des règlements de la loi.

Comment croire que cette réforme vise à simplifier le régime quand on sait pertinemment que le simple fait de faire reconnaître une contrainte est un parcours à obstacles parfois insurmontable. Qu'on l'appelle contrainte à l'emploi ou contrainte de santé n'y changera rien.

L'abolition de plusieurs critères de reconnaissance de contraintes temporaires permettra au ministère de récupérer près de 100 millions \$ sur cinq ans.

Ça s'appelle des coupes, et ces coupes se font encore une fois sur le dos des personnes qui n'arrivent pas à répondre à leurs besoins de base.

La nouvelle loi élargit également l'accès au programme « Objectif emploi », dont l'objectif est d'accompagner les prestataires vers des mesures d'employabilité et de retour aux études.

Comment y voir une avancée dans l'accompagnement de 50 000 personnes à l'aide sociale, quand il est clairement démontré qu'il n'y a plus aucun lien entre les agent-e-s et les prestataires et que la dématérialisation des services se poursuit ?

Notons que l'individualisation des prestations annoncée par la ministre n'est en rien l'abandon de la notion de vie maritale. Les prestations continueront également de prendre en considération les revenus et biens des conjoints-e-s.

Depuis l'annonce de son projet de loi en septembre, les groupes de défense des droits des personnes assistées sociales ainsi que les groupes de femmes dénoncent ces reculs importants.

Les quelques avancées évoquées pour cette loi sont purement cosmétiques et ne font aucunement référence à un véritable filet social. La ministre y voit davantage des règles pour épargner de l'argent sur le dos des plus pauvres qu'une réforme qui permette de sortir de la pauvreté.

Dès que nous pourrons prendre connaissance des règlements, ce qui nous permettra de comprendre l'application des articles de loi, nous vous en ferons part.

LANCEMENT DE LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES : EN MOUVEMENT POUR LA JUSTICE

Par Anne-Sophie Trottier

Le 8 mars 2025, on soulignait à Québec la Journée internationale des droits des femmes. La mobilisation, cette année, avait pour slogan Encore en lutte :

- contre la pauvreté vécue par les femmes ;
- pour mettre fin aux violences faites aux femmes ;
- pour la justice climatique.

Une grande manifestation mixte avait lieu à 14 h et visait à offrir une occasion aux femmes et à leurs allié-e-s de célébrer les droits des femmes, dénoncer les injustices et de revendiquer de meilleures conditions de vie.

Cette mobilisation marquait aussi le coup d'envoi pour le lancement de la Marche mondiale des femmes (MMF), qui aura lieu à Québec le 18 octobre prochain. Cet événement planétaire, qui souligne cette année son 25e anniversaire, réunit plus de cinq millions de femmes à travers le monde. La MMF est née au Québec en 2000 grâce aux retombées positives de la marche Du pain et des roses. Elle se voulait un moyen d'opposer à la mondialisation des marchés une mondialisation des résistances.

La MMF a été l'occasion de créer une solidarité féministe internationale alimentée par de vastes projets porteurs. On peut penser à la *Charte mondiale des femmes pour l'humanité*, qui a été adoptée au Rwanda en 2004, ou bien à la *Courtepointe de la solidarité*, œuvre textile unissant des morceaux de tissus de tous les pays participant à la Marche.

Le mouvement initié par la MMF s'enracine dans les mobilisations du 8 mars, et permet de faire l'analyse des systèmes d'oppression qui s'en prennent aux femmes. C'est aussi un moyen d'agir contre ces systèmes, en leur offrant des alternatives féministes et pérennes.

Cette année, la MMF s'articulait autour de quatre grands thèmes : contre les guerres, contre le capitalisme, pour les souverainetés populaires et pour la promotion du bien-vivre. Cette dernière notion, inspirée de philosophies sud-américaines, place l'épanouissement des personnes au centre de la relation qu'iels entretiennent avec leur communauté et avec leur environnement naturel. Cela donne matière à réfléchir sur notre manière d'habiter le monde et nos façons de lutter contre les oppressions, et comment ces enjeux sont interreliés.

Surveillez les annonces de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes pour participer aux activités de mobilisation !

Le Vestiaire du Faubourg

Du lundi au samedi de 12 h à 16 h
et le jeudi de 12h à 20 h

Horaire sujet à changement.
Contactez-nous pour le vérifier.

780, rue Sainte-Claire | 418-522-0454

6^è ACTION INTERNATIONALE

6è ACTION INTERNATIONALE

2025

NOUS MARCHONS CONTRE LES GUERRES ET LE CAPITALISME, NOUS
DÉFENDONS LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE ET LE BIEN VIVRE



Marche mondiale des femmes



Photo : Facebook de Fabien Abitbol

NOTES ÉPARSES À PROPOS DE FABIEN

Par Agathe Légaré

Fabien est mort le 5 janvier, deux jours avant son ennemi juré, Jean-Marie Le Pen. (Il craignait que Marine Le Pen soit élue présidente de la République française en 2027.)

Malgré ses allers-retours dramatiques à l'hôpital, Fabien ne croyait pas qu'il allait mourir aussi tôt. Il se voyait comme vieillissant mais pas décrépité. Il voulait s'associer à des initiatives de Mobilisation Haute-Ville et de l'Engrenage Saint-Roch, pour aider les aîné-e-s, avec ou sans handicap, à se déplacer et à vivre en ville.

Un de ses derniers articles parus dans *L'Infobourg* se terminait par une citation d'Alexandre Allard : « Quand on y pense, tout le monde est appelé à vieillir, et, considérant le vieillissement de la population, travailler aujourd'hui pour une ville plus inclusive, c'est aussi se mobiliser pour rendre la ville plus inclusive pour soi-même dans le futur. »

Fabien était cultivé, structuré, précis et même pointilleux. À sa manière, il était patient et pouvait illustrer ses propos de plusieurs exemples. Il était à la fois contrariant, sympathique et attachant. Un homme original et contradictoire qui va me manquer.

MERCI, FABIEN

Par l'équipe de Mobilisation Haute-Ville

C'est sans surprise de constater la marque laissée par Fabien dans la haute-ville. Il était de tous les combats ! Son implication a été à plusieurs niveaux à Mobilisation Haute-Ville.

Présent, volontaire, engagé, avec nous il a notamment agi bénévolement.

Écrivain et journaliste, il a fait aller sa plume pour faire rayonner nos activités dans la communauté. Social et instigateur, il a usé de ses nombreux contacts pour nous mettre en lien avec des partenaires, des citoyen-ne-s et différents acteurs du milieu.

Rigoureux et observateur, il a contribué avec sa grande pertinence et précision aux comités sur le financement et sur la gouvernance de Mobilisation Haute-Ville.

Expert de son vécu, il nous a conseillé-e-s sur divers dossiers, notamment dans des projets de mobilité, en accessibilité et en inclusivité.

Avec son œil de lynx, il a effectué la révision linguistique de nombreux documents.

Épicurien, il nous a guidé-e-s vers les meilleurs cafés du quartier comme point de réunion.

Bref, vous comprendrez qu'il a porté plusieurs chapeaux et nous lui en sommes reconnaissant-e-s ! En son honneur, nous lèverons une tasse d'espresso bien tassé, avec deux sucres roux – exactement comme il l'aimait.

Merci, Fabien. Tu laisses derrière toi un héritage précieux.

AU REVOIR, FABIEN

Par Marie-Ève Duchesne

Le 5 janvier dernier, Fabien Abitbol, aussi connu sous le nom de Fabien De Ménilmontant sur Facebook, a rendu son dernier souffle.

Fabien aura été un fervent militant du Compop dans les dix dernières années, tant à la rédaction du journal *L'Infobourg* qu'au comité Aménagement urbain (en passant par le comité Airbnb aujourd'hui disparu).



Photo : Mobilisation Haute-Ville

On le sait, Fabien, la maladie ne t'avait pas épargné dans les dernières années. Mais fidèle au poste et aussi droit que possible, tu continuais à être présent malgré tout pour y apporter tes réflexions, tes préoccupations. C'est un important vide que tu laisses derrière toi, entre autres, dans les pages de *L'Infobourg*. Ton œil de lynx va assurément nous manquer, tout comme ta passion pour les nouvelles ultra locales et ton amour pour les petites choses du quotidien dans le faubourg.

Fabien, Fabien, Fabien... on va se le dire, résident d'adoption du faubourg, tu es vite devenu ce que l'on peut appeler un personnage du quartier. Une personnalité comme on n'en voit peu : une grande rigueur intellectuelle et pointilleuse, une passion pour les enjeux locaux inégalée, une connaissance aussi pointue qu'une aiguille des rouages administratifs municipaux. Ce sont ces qualités qui te rendaient exceptionnel, mais aussi, disons-le, « chiant » à l'occasion.

Fabien, tu auras su marquer le faubourg, ça c'est certain. « Parlez-en en bien, parlez-en mal mais parlez-en » est probablement la meilleure phrase qui peut décrire la trace de ton passage parmi nous : celle d'un homme qui aura su « faire jaser » et qui aura également beaucoup jaser, un peu plus sur les réseaux sociaux dans les dernières années, mais dans les rues et les cafés du faubourg aussi. Tu n'auras laissé personne indifférent.

À ta famille, tes ami-e-s, d'ici et d'outre-mer, nous souhaitons nos plus sincères condoléances. Nous trouverons bien une façon dans les prochaines semaines de te rendre hommage dans le faubourg que tu aimais tant.

Merci pour tout, Fabien.

POÈME POUR FABIEN

Par Yvon Boisclair

Bonjour Fabien, bravo
Tu as parlé
Jusqu'à la fin

SALUT À TOI, FABIEN !

Par Andrée O'Neill

Ah, Fabien,
tu as rebondi si souvent tout au long de ta maudite maladie qu'on s'est fait prendre à te croire éternel.

Mais cette fois-ci, tu étais bel et bien rendu à la neuvième de tes vies de chat.

Lorsque je suis revenue vivre à Québec après 30 ans passés à Montréal, tu as été la première personne avec qui j'ai pu avoir une très longue jasette. Et pour jaser, tu ne te faisais pas prier, on peut le dire ! Fabien, l'homme qui parle plus vite que son ombre... Tu m'avais mise au fait de tout ce qui se passait dans les quartiers centraux de la ville ; tu m'avais ainsi donné le goût de m'engager dans mon milieu et d'écrire dans *L'Infobourg*.

Tu n'étais pas avare de mots et pas avare de conseils non plus. On t'a souvent reproché de chercher la petite bête noire lorsqu'on révisait les textes du journal. C'est pourtant l'un des aspects de ta personnalité que j'ai le plus apprécié, car tu as souvent généreusement accepté de me prêter ton œil bionique pour mes écrits dans d'autres médias.

Tu as aussi mis à profit ta connaissance fine de Saint-Jean-Baptiste – bien plus fine que celle de la plupart des résident-e-s, je parie – au service des gens du quartier. Tu avais toujours une longueur d'avance pour diffuser des informations essentielles (comme les sempiternels détours de trajets des métros) ou des choses à savoir sur une foule de sujets comme les nouveaux commerces, les activités culturelles ou la vie communautaire dans notre coin de ville.

Pendant tout le mois de décembre, j'ai suivi ton périple hospitalier sur les réseaux sociaux et, malgré ta souffrance et sûrement aussi ton inquiétude, tu as pris soin de souligner la compétence et la bravoure des soignant-e-s dans les établissements que tu as fréquentés. Tu as contribué à mieux nous les faire connaître par tes publications quasi quotidiennes.

À notre tour à nous, les membres du Compop, de te rendre hommage ! Hommage à ta bienveillance, à ta générosité et à ton sens critique bien aiguisé.

Salut à toi, Fabien, et si tu le peux, veille sur Saint-Jambe de là où tu es.

UN EMBLÈME AVIAIRE POUR LA VILLE DE QUÉBEC

Par Anne-Sophie Trottier

Suite à une proposition du Club des ornithologues du Québec, la Ville de Québec a entrepris des démarches pour se doter d'un oiseau emblème. L'objectif est de choisir une espèce qui ressemble à la ville dans ses grands traits symboliques, et de se rapprocher de la faune qui l'habite.

Cinq oiseaux ont été retenus et soumis au vote du public, qui se termine le 15 mars.

Il s'agit d'une belle occasion pour découvrir quelques espèces qui peuplent la ville, et d'apprendre à les reconnaître.



De gauche à droite : le grand pic, le cardinal et le merle d'Amérique.

La sittelle à poitrine blanche

La sittelle est un petit oiseau dont le ventre, la gorge, la joue et la poitrine sont blancs. Son bec, gris foncé, est long et effilé. Un anneau noir (ou gris chez la femelle) délimite son dos. Son plumage est majoritairement gris, avec quelques nuances de roux et de noir. Ses pattes agiles lui permettent de circuler dans tous les sens. Acrobatique, elle se place souvent tête en bas pour chercher de la nourriture sur les troncs d'arbres. On la retrouve dans les forêts de feuillus et dans les parcs.

Le grand pic

Le grand pic est le plus gros oiseau parmi la sélection, ayant une taille semblable à celle de la corneille. On l'entend souvent avant de l'apercevoir, par la percussion de son bec sur les troncs des arbres morts. C'est d'ailleurs dans les souches d'arbres que le grand pic déniche les insectes qui le nourrissent. Les trous qu'il laisse permettent à d'autres animaux d'y nicher. Il porte une crête rouge vif sur sa tête, le mâle ayant aussi une moustache écarlate. Son plumage est noir et blanc. Fait inusité, sa très longue langue, lorsqu'elle est au repos, se loge derrière son cerveau. Elle protège le grand pic des commotions cérébrales lorsqu'il tambourine son bec sur du bois !

Le merle d'Amérique

Souvent erronément appelé rouge-gorge, le merle d'Amérique est l'un des oiseaux les plus faciles à reconnaître. Son ventre est d'une riche couleur ocre, sa tête est noire et blanche, et il a le bec jaune et robuste. Son chant mélodieux est annonciateur du printemps. Il se retrouve dans les parcs, les milieux urbains et les forêts, où il cherche de petits fruits ou des verres de terre à manger. Il est visible à l'année dans le paysage de Québec.

Le cardinal

Le cardinal est flamboyant : rouge de la queue au bec, il a le contour des yeux et du bec noirs et porte une huppe lui donnant un air punk. La femelle, plus discrète, arbore un plumage de couleur sable aux extrémités rougeâtres. Le cardinal a une attitude un peu militaire, défendant son territoire contre d'autres oiseaux, y compris contre son propre reflet. Il se nourrit de graines et d'insectes, et se trouve dans les parcs et les forêts de feuillus.

Le colibri à gorge rubis

Ce tout petit oiseau a le dos et le dessus de la tête émeraude, le ventre vert pâle et, comme son nom l'indique, la gorge rubis (elle est toutefois blanche chez la femelle). Aussi appelé oiseau mouche, il émet un son de vrombissement causé par le battement de ses ailes, qui vont à toute allure. Il se nourrit du nectar des fleurs et de petits insectes, et se trouve dans les buissons et parterres fleuris.

Annoncez-vous dans L'Infobourg

Pour toute information, consultez notre kit média en ligne à www.compop.net/publicite ou contactez-nous au 418-522-0454 ou à comite.populaire@videotron.ca

LES GROUPES DE DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS SONT AU BOUT DU ROULEAU

(La rédaction) Les groupes de défense collective des droits de Québec et de Chaudière-Appalaches se sont rassemblés, le 25 février dernier, devant le ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale pour répéter, une énième fois, l'urgence d'un réinvestissement dans leur secteur de l'action communautaire autonome. La manifestation s'est ensuite dirigée vers la rue des Parlementaires pour porter le message aux élu-e-s de l'Assemblée nationale.

Le secteur de la défense de droits (DCD) est une richesse collective pour le Québec, c'est un rempart contre la dégradation des droits et libertés, mais également des droits sociaux et économiques. Alors que la crise du logement, l'augmentation du coût de la vie, l'augmentation de l'itinérance, la dégradation des services publics placent de plus en plus de personnes, majoritairement des femmes, devant une dégradation rapide de leurs conditions de vie et de leurs droits, il est essentiel de soutenir adéquatement les groupes. « Les groupes de défense des droits ne font pas qu'accompagner les personnes et offrir de nombreux services à la population, ils prennent la parole pour celles et ceux qui n'ont pas voix au chapitre », explique Vania Wright-Larin du Regroupement d'éducation populaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches.



Ci-dessus, la mascotte de la manifestation, la ministre Chantal Rouleau, en clown, entourée de

À l'instar du reste du réseau d'action communautaire, le secteur de la défense collective des droits souffre d'un sous-financement chronique. Malgré ce retard historique, les subventions des groupes ne sont pas indexées annuellement ce qui les place dans une situation d'appauvrissement chronique. « Les conséquences sont là, on perd de l'expertise, on doit couper des postes, on coupe dans les activités et on n'arrive plus à répondre aux demandes d'aide qui sont en constante augmentation depuis plusieurs années », dénonce le porte-parole.

« On sait que la ministre Rouleau dispose des marges de manœuvre budgétaires à l'intérieur du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire pour accorder un soutien d'urgence aux groupes de défense de droits, c'est vraiment de la mauvaise foi de sa part de faire fi de nos demandes », dénonce Cyane Topalović Tremblay du Comité des citoyens et des citoyennes du quartier Saint-Sauveur.

« On se sent complètement abandonné-e-s par la ministre Rouleau ! Cette année, notre groupe s'est vu dans l'obligation de couper un poste. Ça affecte considérablement notre capacité à répondre aux demandes des résident-e-s de notre quartier et de maintenir nos activités régulières. Et ça, c'est sans compter les importants retards dans nos conditions de travail », poursuit-elle.

Les groupes demandent à la ministre Rouleau et au premier ministre Legault de mettre fin à ce mépris de la défense collective des droits et de débloquer des fonds d'urgence pour freiner l'appauvrissement des organismes de DCD. Ils demandent également à la ministre de prendre des mesures structurantes dans le budget de mars pour amorcer un vrai rattrapage dans notre financement à la mission.

THIN BLUE LINE : UN CONSEIL DE VILLE MOUVEMENTÉ

Par Anne-Sophie Trottier



À l'extrême-droite, Marie-Josée Asselin, responsable de la police à la Ville de Québec. Le deuxième policier à sa gauche porte un Thin blue line au-dessus du titre POLICE sur son uniforme.

Le 17 décembre dernier, les membres de la Coalition pour le droit de manifester se sont présenté·e-s au conseil de ville de Québec. L'objectif était de remettre à l'administration Marchand une lettre ouverte, co-signée par plus d'une trentaine d'organismes, demandant le retrait immédiat de l'écusson Thin blue line de l'uniforme des policiers. Dans notre précédente édition de *L'Infobourg*, un article* résumait l'histoire polémique de cet écusson raciste et de comment et pourquoi il est associé à l'extrême-droite.

Afin de faire connaître ses demandes à la Ville et de dénoncer l'inaction de celle-ci dans ce dossier, la Coalition a aussi remis un calendrier de l'année 2025, où pour chaque mois de l'année se retrouve une photo d'un·e policier·e différent·e portant le symbole. Ce calendrier montre bien à quel point la problématique est étendue ; en guise de couverture, on retrouve la photo de bannière du site de la Ville de Québec, où deux policières arborent fièrement la Thin blue line**. Une autre photo du calendrier montre Marie-Josée Asselin, responsable de la police pour Québec Forte et Fièr, posant tout sourire en compagnie d'un policier arborant l'écusson (voir photo). Ces images, circulant sur des sites publics, nuisent à la réputation de la ville de Québec, déjà entachée par de nombreux crimes haineux. Elles alimentent le sentiment de vulnérabilité des citoyen·ne·s racisé·e·s, qui doivent faire face à un corps policier ouvertement raciste. Cette idéologie est cautionnée par la complaisance de la Ville de Québec. Dans un contexte où la confiance en les institutions est fragile, il est inacceptable de laisser cette situation perdurer.

Durant la séance de questions, le maire a été questionné à ce sujet : « On a un service policier duquel on est très fiers, qui travaille en constante amélioration avec les meilleures pratiques au Québec, pour s'assurer de l'inclusion de tous et la sécurité de tous. C'est à ça qu'on travaille. [...] Je suis toujours surpris de voir des gens qui sont convaincus qu'on a les pires policiers du monde. Je suis étonné de voir un jugement de valeur qui est sans nuance, et qui nous dit que notre service de police est dans les pires, et que y'a systématiquement du profilage racial. C'est pas le cas », continue-t-il. Pourtant, un récent article paru au *Globe and Mail**** démontre l'existence du profilage racial au SPVQ. Aucune mesure n'est actuellement prise pour enrayer cette problématique.

Devant un refus aussi limpide de s'attaquer à la racine du problème, la Coalition a réagi en transformant sa lettre ouverte en pétition. Au moment d'écrire ces lignes, celle-ci a déjà recueilli plus de 700 signatures, et il est toujours possible de la signer. Devant cette importante mobilisation citoyenne et l'ampleur du problème, le maire ne pourra pas se permettre encore longtemps de rester les bras croisés.

* Fabienne Pion, « Thin blue line : un symbole problématique chez le corps policier », *L'Infobourg*, vol. 26, no 5, décembre 2024, p. 11.

** Pour voir le site web de la Ville de Québec : <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/police/organisation/decouvrir-spvq/>

*** Frédéric-Xavier Plante, « Black and Arab people overrepresented in Quebec City police stops, data show », *The Globe and Mail*, 8 novembre 2024, <https://bit.ly/4eAhEUm>

Symbole haineux et raciste
porté par de nombreux agents du SPVQ

La Ville de Québec doit retirer la
THIN BLUE LINE
de l'uniforme de ses policiers

 Signez la
pétition !

Photo : Coalition droit de manifester

Il est toujours temps de signer la pétition, vous n'avez qu'à scanner le code QR



**Vous méritez mieux.
Joignez la CSN !**

Toujours confidentiel - 418 647-5810
sesyndiquer@csn.qc.ca



**Conseil
central**
de Québec-
Chaudière-
Appalaches

Deviens membre
du Compop !
En ligne : www.compop.net
En personne : 780, Sainte-Clotilde
5\$ par année

LE COMITÉ POPULAIRE
SAINT-JEAN-BAPTISTE, C'EST :

Plus de 30 ans de lutte pour un
aménagement citoyen à l'Îlot
Saint-Vincent-de-Paul !

RÉDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE TOUT EN NOURRISSANT SA COMMUNAUTÉ

Par Gabrielle Dessureault, coordonnatrice du projet, et Mayli-Anne Hébert, bénévole

Ce n'est pas une surprise : avec l'inflation, plusieurs personnes n'arrivent plus à joindre les deux bouts et à se nourrir convenablement. Alors que l'insécurité alimentaire est en hausse — la haute-ville ne faisant pas exception — les organismes qui offrent de l'aide alimentaire peinent à subvenir à la demande.

Heureusement, le réseau des frigos-partage se développe ! Le concept ? Un frigo dans lequel toute la communauté peut déposer des denrées afin d'en faire profiter les personnes ne pouvant pas répondre à leurs besoins alimentaires. Il s'agit donc d'une initiative solidaire qui permet à un quartier de se serrer les coudes.

On retrouve plus de 260 frigos-partage actuellement au Québec, dont un au bout de l'avenue Cartier et un sur la rue Saint-Jean.

Un projet test convaincant sur Cartier : avant la poubelle, le frigo !

Inspirés par un projet bénévole dans Saint-Roch, les organismes les AmiEs de la Terre (Sauve ta bouffe) et Mobilisation Haute-Ville collaborent depuis l'automne à remplir le frigo-partage de Cartier avec... des invendus !

Cinq jours par semaine, les bénévoles de l'Escouade frigo récupèrent chez les commerces de l'artère des produits qui, bien qu'encore comestibles, allaient terminer leur vie à la poubelle. Fruits, légumes,

fromages, pains, viennoiseries... une grande variété d'aliments sont sauvés, représentant près d'une dizaine de sacs d'épicerie chaque semaine !

Toutes ces denrées sont acheminées au frigo-partage sous leur forme initiale ou, occasionnellement, sont cuisinées en repas équilibrés par l'escouade — une initiative qui facilite la vie de ceux et celles n'ayant pas accès à une cuisine complète.

Il est intéressant de noter qu'à la grande surprise des organismes, la plupart des commerçant-e-s de Cartier affirment ne pas gaspiller de nourriture, leur peu d'invendus étant offerts à leur personnel. Plusieurs détaillant-e-s allaient même déjà déposer eux-mêmes leurs surplus dans le frigo-partage.

Pour les quelques autres, ce n'est pas le manque de sensibilisation au gaspillage qui les empêchait d'agir, mais plutôt le manque de temps et de main-d'œuvre. C'est justement pour répondre à ce besoin qu'est née l'Escouade frigo, avec pour mission d'organiser une collecte régulière.

À la recherche de bénévoles pour Saint-Jean-Baptiste

Ce printemps, le frigo-partage situé devant Vélos Roy-O se déplacera devant l'église Saint-Jean-Baptiste et sera remplacé par un appareil neuf. L'occasion est idéale pour mettre en place une Escouade frigo propre au quartier !

L'organisme les AmiEs de la Terre de Québec qui coordonne le projet est actuellement à la recherche de bénévoles souhaitant s'impliquer à l'une des tâches suivantes : récolte des denrées, rencontre avec les



Photo : Les AmiEs de la Terre

Ici une membre en pleine action.

commerçant-e-s pour leur parler du projet, nettoyage ou réparation du frigo. Communiquez avec Gabrielle Dessureault, coordonnatrice du projet, au 418 524-2744 ou par courriel à sauvetabouffe@gmail.com.

Ensemble, combattons l'insécurité alimentaire tout en réduisant le gaspillage !

ANNÉE CATASTROPHIQUE POUR LES LOCATAIRES

Par Fabienne Pion

On va pas se mentir, cette année, les pourcentages du Tribunal administratif du logement (TAL) en ce qui concerne les hausses de loyer sont particulièrement élevés. Avec une hausse possible de 5,9 % pour les logements non chauffés, cela signifie qu'un logement à 1 000 \$ pourrait augmenter d'au moins 59 \$ en 2025, et ce, sans que cette hausse soit indiquée abusive par le TAL. Cela est sans compter les autres aspects à prendre en compte pour le calcul des hausses, comme les taxes municipales et les réparations majeures, entre autres. Considérant qu'en 2021 un locataire sur quatre payait déjà trop cher pour son logement, cela nous permet de nous questionner sur l'effet que ce pourcentage aura sur les ménages cette année.

En plus, ces pourcentages impressionnants s'inscrivent clairement dans le contexte de la crise du logement que nous vivons depuis déjà plusieurs années. En effet, selon le dernier rapport de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le taux d'inoccupation est présentement de 0,9 % pour le Québec, qui est le plus bas depuis les 15 dernières années. Rappelons-le, pour avoir un marché locatif considéré comme étant équilibré, ce taux devrait être de 3 %, selon la Ville de Québec. On en est bien loin. En plus, le loyer moyen à Québec a subi une augmentation de 11,7 % entre octobre 2023 et octobre 2024, ce qui situerait le loyer moyen pour un logement de deux chambres à 1040 \$ par mois. Donc, des logements, il en manque et ceux qui se libèrent sont de moins en moins accessibles financièrement.

Des solutions ?

Ce portrait de la situation peut vous sembler décourageant, mais ne perdez pas espoir, des solutions existent, que ce soit au niveau individuel ou collectif !

Sur le plan individuel, il existe quelques avenues possibles, la plus connue étant de refuser sa hausse. En effet, votre propriétaire ne peut pas augmenter le loyer de votre logement comme il le désire. Cette pratique est encadrée et il est possible d'estimer jusqu'à combien votre loyer peut augmenter sans que cela soit considéré comme étant abusif. Ensuite, c'est

à vous de décider si vous acceptez ou refusez cette hausse. Il est important de préciser que refuser est un droit reconnu par la loi et qu'il n'est pas possible d'être évincé pour cela. Cependant, le refus peut engendrer un processus, donc si cela vous intéresse, je vous invite à communiquer avec le Compop pour plus d'informations !

Une autre solution, plus collective cette fois-ci, serait le gel des loyers. L'idée derrière ce concept est la diminution des effets de la crise et des hausses fulgurantes en attendant qu'un véritable contrôle des loyers obligatoire, universel et équitable soit mis en place. De fait, le 30 janvier dernier, une action a eu lieu dans l'entrée de l'édifice Marie-Guyart à Québec, où se trouvent les bureaux de la ministre de l'Habitation, France-Élaine Duranceau. Cette action, organisée par la Coalition de Québec contre les hausses de loyer, avait pour objectif de dénoncer l'inaction du gouvernement et de la ministre face à l'explosion des loyers.

Une autre solution serait la socialisation du parc locatif. Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) décrit la socialisation comme étant le « processus de progression de la place occupée par le logement social au sein du parc locatif ». Le logement social inclut les habitations à loyer modique (HLM), les organismes à but non lucratif (OBNL) d'habitation et les coopératives d'habitation. En bref, cela permettrait d'offrir une alternative au privé, qui est



Le Comité populaire a effectué du tractage dans le quartier dans les derniers mois afin d'informer les ménages locataires de leurs droits durant la période de renouvellement des baux.

présentement la seule option possible pour plusieurs ménages. Donc en plus d'offrir des logements moins dispendieux, cette option permet de freiner la spéculation et aide à ralentir la hausse du loyer moyen.

Finalement, même si les prochaines années seront probablement difficiles pour les locataires, il est important de se rappeler que nous pouvons changer les choses en faisant respecter nos droits individuels ou en demandant un changement du système.

ENSEMBLE POUR UN QUARTIER À NOTRE IMAGE !

(La Rédaction) Le 26 février dernier, plusieurs personnes se sont réunies au Fou-Bar à l'appel du comité Lutttes sociales du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste (Compop) pour une soirée de mobilisation pour se donner un regain d'espoir dans ce contexte sociopolitique marqué par la montée de la droite, le recul des droits de plusieurs groupes sociaux et les guerres.

Les militant-e-s du comité ont souhaité organiser un événement rassembleur, créant ainsi un espace où il était possible de se rencontrer et de rêver notre quartier : Saint-Jean-Baptiste. Cette soirée a également permis d'entendre des personnes ayant milité et qui militent toujours au Compop, partageant leurs expériences sous différents angles : le mouvement Saint-Gabriel, le Squat de la Chevrotière, la campagne Urgence d'occuper ! et beaucoup d'autres enjeux ayant habité les différents comités du Compop durant les dernières décennies.

Au cours de la soirée, les militant-e-s ont été appelé-e-s à répondre à plusieurs questions : comment les personnes militant depuis des années ont-elles persisté à travers les embûches, les crises et les contrecoups ? Qu'est-ce que leur militance leur a appris ? Quels ont été les moments les plus significatifs des luttes qu'ils ont menées ? Cette soirée a aussi été l'occasion de présenter le zine conçu par le comité Lutttes sociales, intitulé *Rêver Saint-Jean-Baptiste*. Ce dernier met en lumière les différentes luttes menées dans le quartier, allant de la sauvegarde de la rue Saint-Gabriel et sa vocation résidentielle et abordable jusqu'au squat du 920 de la Chevrotière. Il souligne également la spécificité du quartier que nous habitons et chérissons : sa géographie, ses résident-e-s, ses lieux symboliques et ses coopératives qui le rendent si unique. Finalement, un des objectifs du zine était de mettre en avant les nombreux besoins du quartier Saint-Jean-Baptiste, le plus dense de la ville, où les terrains pour développer des projets communautaires et sociaux se font rares. C'est pourquoi, en décembre 2021, le comité Lutttes sociales a lancé une campagne de réappropriation citoyenne et d'actions locales intitulée Urgence d'occuper !, visant à réclamer des espaces sous-utilisés pour qu'ils répondent mieux aux besoins de la communauté (logement social, espaces verts, jardins communautaires, espaces communautaires, centres de la petite enfance, etc).

Le logement est un droit, pas une marchandise !

C'est grâce aux luttes citoyennes de longue haleine pour le logement social que notre quartier est encore habité par une forte majorité de locataires, soit 75 % versus 49 % pour l'ensemble de la ville de Québec*. Le logement social est sans but lucratif, empêchant par le fait même la spéculation immobilière et assurant une alternative pérenne au marché privé. Il agit directement contre la gentrification des quartiers. Aujourd'hui dans Saint-Jean-Baptiste, c'est 15 % du parc locatif qui est socialisé, ce qui est encore insuffisant pour permettre à tous les ménages locataires de se loger. Dans notre quartier, un ménage locataire sur trois (33,9 %) consacre plus de 30 % de son revenu mensuel pour se loger (2021). Il est donc impératif que nos dernières chances de développer du logement dans le quartier participent à faire augmenter le nombre d'unités de logement social.

Un paradoxe urbain

En 2015, Saint-Jean-Baptiste affichait un taux de canopée (couvert forestier) de seulement 13 %, soit le plus faible de toute la ville de Québec**. Cette situation amplifie les îlots de chaleur et affecte la qualité de vie des résident-e-s. Alors que le taux de motorisation du quartier est le plus faible de la ville avec 0,53 voiture par ménage, comment se fait-il qu'autant d'espaces publics soient alloués au stationnement*** ? De plus, c'est 58 % des résident-e-s qui favorisent les transports actifs pour leurs déplacements, alors qu'on dénombre environ 4 200 espaces de stationnements dans le quartier.

Or, la minéralisation excessive des surfaces accentue les îlots de chaleur, avec des conséquences négatives sur l'environnement urbain et sur la santé des personnes qui l'habitent. Chaque espace de stationnement déminéralisé et reverdi pourrait apporter une multitude de bénéfices collectifs. L'ajout d'arbres, de toits verts et de murs végétalisés permet, entre autres, de réduire les îlots de chaleur, d'absorber les poussières et les gaz polluants, de protéger contre les rayons UV nocifs, de créer des zones de fraîcheur grâce à l'ombre, de ralentir la vitesse des vents et de diminuer la vitesse automobile. C'est notamment pourquoi la campagne Urgence d'occuper ! réclame que des espaces bétonnés soient reverdis.

Se nourrir à proximité

Le premier jardin collectif du quartier est né en 2013 à la suite d'un forum citoyen où les participant-e-s ont déploré le manque d'alternatives alimentaires économiques et à proximité. Onze ans plus tard, seulement un jardin communautaire est prévu, sur le terrain de l'îlot Saint-Vincent-de-Paul. Les jardins collectifs et communautaires ont de nombreux avantages pour la communauté, dont l'accès à des aliments sains, locaux et abordables, le renforcement du sentiment d'appartenance, le partage de connaissances et la création de réseaux d'entraide.

L'objectif demeure d'obtenir un terrain en pleine terre où les résident-e-s pourraient cultiver leur propre lot. Il est donc essentiel de maintenir la pression sur la Ville de Québec pour réclamer des espaces dédiés à un jardin communautaire, dans le cadre de la campagne Urgence d'occuper !

Plus de locaux communautaires

Dans les dernières années, les besoins de la population ont explosé : hausse des demandes d'aide alimentaire, augmentation de l'itinérance, fermeture de ressources pour les personnes immigrantes, entre autres. Pourtant, dans notre quartier, les locaux communautaires qui pourraient répondre aux demandes restent rares. S'ils doivent être abordables et répondre aux critères d'accessibilité



Photo : Les participant-e-s à la soirée de mobilisation discutent autour d'un hot dog végétarien.

universelle, ils deviennent presque inexistantes. La campagne Urgence d'occuper ! a donc permis d'identifier plusieurs terrains vagues ou sous-utilisés qui pourraient répondre à ces besoins.

Les CPE, un enjeu féministe

En 1972, la garderie coopérative Saint-Jean-Baptiste a ouvert son premier local. Les années 70 et 80 ont été marquées par plusieurs actions menées notamment par des mères pour obtenir du financement pour des locaux adéquats. À ce jour, on ne retrouve que deux CPE dans le quartier. En 2021, une phase 2 du CPE coopératif Saint-Jean-Baptiste a été annoncée sur un des terrains visés par la campagne, un stationnement qui deviendra un lieu central pour plusieurs familles du quartier. C'est la preuve que la lutte porte fruits !

Un merci spécial au Fou-Bar pour l'accueil, à toutes les personnes ayant pris la parole lors de cette soirée, ainsi qu'aux personnes présentes. Que la lutte citoyenne continue !

* Ville de Québec, « Quartier Saint-Jean-Baptiste. Un portrait démographique », https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/portrait/quelques_chiffres/docs/1-3_Saint_Jean_Baptiste_Portrait%202024.pdf, janvier 2024.

** Ville de Québec, « Place aux arbres. Bilan 2015-2020 / Chantiers 2021-2025 de la Vision de l'arbre », https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/environnement/milieuxnaturels/docs/bilan_vision_arbre_2015_2020.pdf, 2021.

*** Ville de Québec, « Faits saillants. Conditions de stationnement dans le Faubourg Saint-Jean-Baptiste (zones 1 et 2) », <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/CPFichierAzure.ashx?Fichier=4b58aebc-d0de-4845-82b5-b1fa46b36b81.pdf>

Vous êtes locataire?

Votre loyer est trop cher ou en mauvais état ?

Il ne répond pas à vos besoins ?

Vous craignez de le perdre ?

Participez à un projet de recherche !



Les résultats pourraient aider à améliorer la situation des locataires en faisant connaître les réalités vécues.

Critères d'admissibilité

- Avoir 18 ans ou plus
- Parler français
- Depuis 2020, vivre ou avoir vécu l'une des situations nommées plus haut, dans l'un des quartiers suivants :

Saint-Roch, Saint-Sauveur, Vieux-Limoilou, Saint-Jean-Baptiste, Maizerets, Lairet, Vanier

Entretien de 90 minutes

Compensation de 40\$

Confidentialité assurée

Contactez-nous

☎ 581-988-9072

✉ precarite.logement@tsc.ulaval.ca

Titre du projet

Précarité résidentielle dans les quartiers centraux de la ville de Québec : L'expérience des ménages locataires et conséquences sur leurs parcours de vie

Partenaires:



COMITÉ
DES CITOYENS ET CITOYENNES
DU QUARTIER SAINT-SAUVEUR



Cette recherche est subventionnée par :

Les Fonds de recherche du Québec - Société et culture



Ce projet de recherche est sous la responsabilité de Marie-Hélène Deshaies, professeure à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval. Ce projet a été approuvé par le comité d'éthique à la recherche de l'Université Laval:

No d'approbation 2024-437 A-1 / 20-12-2024



**ETIENNE
GRANDMONT**
Député de Taschereau



830, rue St-Joseph Est, bureau 403, Québec

Etienne.Grandmont.TASC@assnat.qc.ca

418 646-6090



FINI LE CERTIFICAT MÉDICAL POUR LES ABSENCES DE MOINS DE QUATRE JOURS CONSÉCUTIFS

Par Agathe Légaré

Vous travaillez au Québec et vous relevez de la Loi sur les normes du travail ? Sachez qu'elle vient de changer au chapitre des congés de maladie.

Depuis le 1er janvier, en effet, votre employeur ne peut plus exiger de vous un certificat médical pour justifier vos trois premières absences de courte durée (moins de quatre jours consécutifs) survenant au cours d'une même année. Il peut cependant exiger un certificat médical pour une absence de quatre jours consécutifs ou davantage.

Aussi, votre employeur ne peut plus réclamer un certificat médical si vous vous absentez dix jours ou moins par année pour vous occuper d'un-e enfant ou d'un-e autre membre de votre famille.

Cependant, votre employeur pourra demander une autre preuve de votre maladie ou de celle d'un-e membre de votre famille : un reçu d'une pharmacie pour l'achat des médicaments, un coupon de stationnement de l'hôpital ou de la clinique médicale.

Pour des informations supplémentaires, en cas de doute, consultez le bureau de la Commission des normes, de l'équité salariale, de la santé et la sécurité du travail (CNESST).



*Les chocolats de Pâques Erico,
un péché trop mignon!*

Erico

CHOCOLATERIE CRÉATIVE
MUSÉE DU CHOCOLAT

LES GLACES BIENTÔT
DE RETOUR!

634, RUE SAINT-JEAN, QUÉBEC | T. 418 524-2122 | ERICOCHOCOLATIER.COM



Deviens
membre du
Compop !

780, rue Sainte-Claire, Québec (Qc), G1R 5B9 | 418-522-0454 | comite.populaire@videotron.ca

Coupon d'adhésion Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Si vous êtes en accord avec la mission du groupe, il suffit de remplir le coupon et de nous le renvoyer à l'adresse ci-dessus, avec une cotisation de 5 \$.

Nom :

No de tél. :

Adresse :

Courriel :

Code postal :